



Un jour historique pour la Jordanie

www.efi-ife.org

L'initiative Féministe Euromed IFE-EFI

3 Août 2017

Le parlement jordanien a aboli l'article 308 du code pénal

L'Initiative féministe Euromed félicite les organisations de défense des droits des femmes, de la société civile et des droits de l'homme en Jordanie pour leurs efforts prodigieux qui ont mené à l'abolition de l'article 308 du code pénal jordanien. Cette étape est une réalisation historique et une victoire retentissante pour le mouvement des droits des femmes en Jordanie.

La demande d'abolition de l'article 308 a été soulevée lors de plusieurs conférences et événements organisés par l'Initiative féministe Euromed en Jordanie. Les députés, des sénateurs, des représentants des ministères concernés et ceux de la société civile alors rassemblés avaient discuté des effets sociaux et individuels dangereux de l'article 308 et avaient souligné l'importance de l'abolir pour parvenir à l'égalité des sexes et améliorer le statut de la femme en Jordanie et dans toute la région.

Le mardi 1er Août, le parlement jordanien a voté l'abrogation de l'article 308 du code pénal qui permettait aux violeurs d'échapper à d'éventuels peines s'ils épousaient leurs victimes.

Le gouvernement avait précédemment suggéré d'abolir l'article, mais le Comité juridique de la Chambre basse avait décidé de garder l'article et d'y inclure des exceptions dans lesquelles les délinquants ne seraient pas punis. Ces exceptions comprenaient des actes sexuels impliquant des filles âgées de 15 à 18 ans.

Les femmes activistes et les groupes de la société civile ont organisé un sit-in devant le Parlement avant la session de mardi, ont distribué une pétition électronique demandant l'annulation de l'article 308, ont organisé une campagne électronique pour exprimer leur rejet de tout amendement et ont réitéré leurs demandes pour l'abolition complète de l'article controversé. La campagne électronique a suscité des interactions massives entre les citoyens jordaniens et le hashtag créé pour cette campagne a été l'un des plus utilisés sur Twitter pendant deux jours en Jordanie.

Après des années de campagnes acharnées contre la clause controversée, l'abolition de l'article 308 est une réussite tant attendue pour les femmes en Jordanie. C'est une victoire pour toutes les femmes et les hommes qui défendent la justice et l'égalité résultant des efforts concertés de la société civile, des organisations des femmes et de défense des droits de l'homme en Jordanie.

Nous croyons que cette étape importante va inspirer d'autres pays de la région à agir de la sorte pour abroger les lois discriminatoires en matière de sexe.

L'initiative féministe Euromed défend l'égalité entre les sexes et les droits humains universels des femmes comme inséparables du développement de la démocratie et de la citoyenneté, des solutions politiques à tous les conflits et du droit des peuples à l'autodétermination.

L'Initiative féministe Euromed -IFE-EFI

20 rue Soufflot 75005 Paris France; P.O. Box 17345 Amman 111 95 Jordanie SIRET: 48854169900010